

Réunion mensuelle du 25 septembre 2023

Présents : Jacques Beaumont, Gérard Crimier, Gérard Françon, Bob Moiroud, Kamel Mokrani.

Excusés : Pascal Bœuf, Olivier Bossavy, Bruno Dalmais, Raymond Joumard, Gilles Thomas, Bruno Viret-Lange.

1. Bilan du forum des associations du 4ème arrondissement

L'audience a été faible mais c'est normal vu le caractère assez technique des sujets que nous traitons. Les questions de nos visiteurs portent majoritairement sur les problèmes de santé, en particulier chez les enfants.

Nous avons enregistré deux nouveaux contacts. Des élus locaux se sont arrêtés sur notre stand et nous avons pu échanger avec eux, en particulier Grégory Doucet, Rémi Zinck et Samuel Mecklenburg.

2. Rapport du Sénat sur les ZFE

La décision de l'Etat d'imposer des ZFE-m dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants suscite beaucoup d'inquiétude dans les collectivités locales et territoriales concernées et le Sénat s'est sérieusement penché sur ces préoccupations.

Une mission d'information présidée par Jean-François Longeot, Sénateur du Doubs a donné lieu à un rapport présenté par Philippe Tabarot, Sénateur des Alpes-Maritimes. On trouvera le rapport de 181 pages en version pdf sur le site du Sénat et une synthèse est disponible en ligne ici : <https://www.senat.fr/rap/r22-738/r22-738-syn.pdf>

Les 9 propositions qui figurent à la dernière page de la synthèse ne concernent pas seulement les 43 agglomérations de plus de 150 000 habitants qui vont devoir créer une ZFE-m d'ici à 2025, elles concernent aussi les 11 existantes dont celle du Grand Lyon. Notre attention s'est portée en particulier sur les propositions :

n°1 : organiser des campagnes d'information nationales et locales,

n°5 : favoriser la conversion du parc automobile existant,

n°7 : créer un choc d'offre de transports alternatifs pour éviter de se déplacer à une personne dans une voiture,

*n°9 : individualiser le systèmes des vignettes Crit'Air **jugé par tous trop arbitraire.***

Nous avons publié un article sur le sujet le 9 août 2023, il est en ligne sur notre site WEB ici : <https://airdeslyonnais.fr/zfe-m-actuelles-et-a-venir-le-senat-sen-preoccupe-fortement/>

3. Signature de la lettre adressée à l'organisateur de la COP28

La COP28 doit se tenir du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis. Depuis de nombreuses éditions, chaque COP (Conference Of Parties) s'est focalisée sur les évolutions du climat sans se préoccuper suffisamment en amont des polluants que nous rejetons dans l'atmosphère.

Réunion mensuelle du 25 septembre 2023

L'ONG Clean Air Fund est domiciliée à Londres mais regroupe des associations partenaires dans le monde entier. Clean Air Fund a pris l'initiative de demander au Dr. Al Jaber, Président de la COP28, **d'inscrire explicitement la problématique de la pollution de l'air à l'ordre du jour**. La lettre ouverte adressée au Dr. Al Jaber insiste sur la nécessité de **catalyser les engagements des Etats** et de collecter des fonds pour mener des actions au niveau international pour améliorer la qualité de l'air. Au 25 septembre, 91 organisations ont signé la lettre et L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais en fait partie. Nous avons trouvé deux autres organisations françaises dans la liste des signataires : CTC-42 (collectif du département de la Loire) et Notre Affaire à Tous – Lyon (émanation d'associations telles qu'Alternatiba, L'Affaire du Siècle...).

Même si notre rayon d'action traditionnel est centré sur l'agglomération lyonnaise, la problématique est mondiale et la COP28 est tout à fait le lieu pour qu'elle figure à l'**agenda officiel**, ce sujet majeur n'ayant été que trop partiellement abordé lors des éditions précédentes.

4. Emission massive de particules fines en pleine journée à La Part Dieu

En consultant les données sur **la station de mesures de Lyon Centre**, nous avons constaté des pics de pollution aux particules fines en journée très élevés dans le secteur de la Part Dieu entre le 21 et le 25 août 2023. Selon Atmo Auvergne Rhône-Alpes, l'origine serait dans d'importants travaux de démolition dans ce secteur.

Sur les conseils du Maire de Lyon à qui nous avons présenté les relevés lors de son passage au forum des associations, nous avons demandé des explications à la SPL (Société Publique Locale Lyon Part-Dieu) qui ne nous a pas répondu. Nous lui demandions de nous apporter son éclairage sur les points suivants :

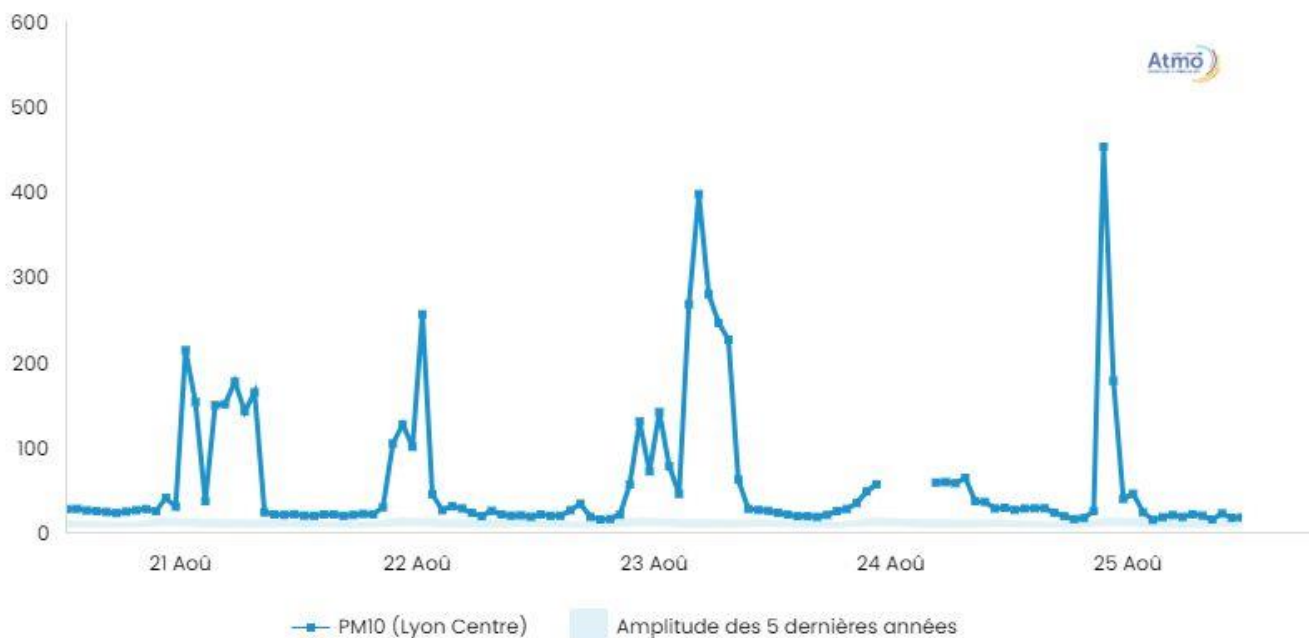
- étiez-vous au courant de ces travaux ?
- si oui, les riverains ont-ils été avertis des risques de pollution et des conseils leur ont-ils été prodigués pour en minimiser l'impact sur la santé et la qualité de vie ?
- les entreprises ont-elles respecté la législation "Chantiers propres", en particulier pour ce qui concerne la génération de poussières et l'évacuation des déchets ?
- d'autres opérations de démolition d'envergure sont-elles prévues dans les mois à venir ?

Renseignement pris dans la presse locale, cette émission massive de particules fines proviendrait de la démolition de l'immeuble M+M rue Garibaldi. Depuis cet épisode, nous avons également relevé un nouveau pic anormalement élevé 14 septembre 2023 sur la station Lyon Centre.

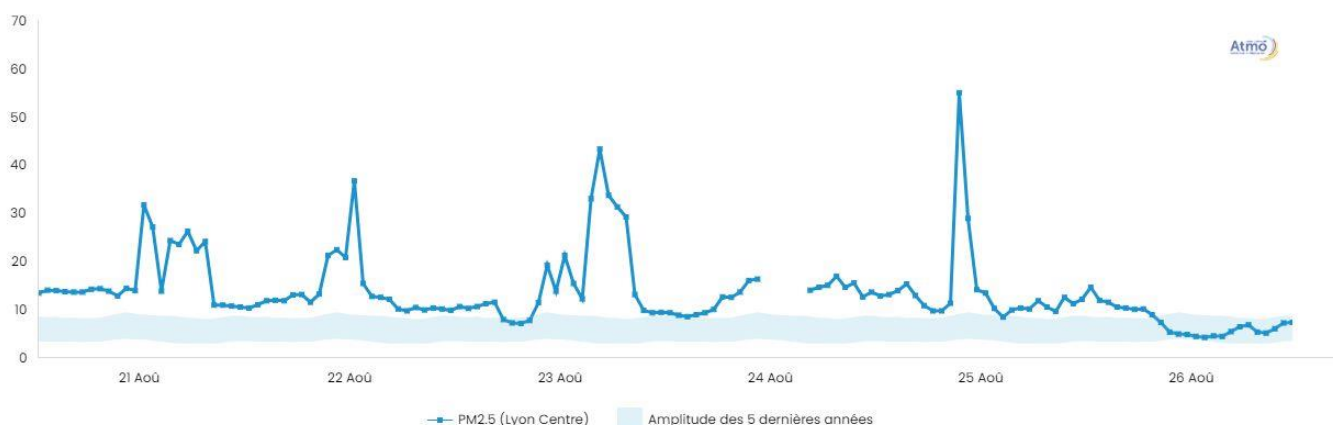
Réunion mensuelle du 25 septembre 2023

Les graphiques parlent d'eux-mêmes. A noter qu'il n'y a pas eu de mesures en cours de journée le 24 août en raison d'un arrêt temporaire de la station Lyon Centre.

particules PM10 (PM10) - Moyenne horaire



particules PM2,5 (PM2.5) - Moyenne horaire



Ceci démontre qu'on peut impunément générer des niveaux de particules fines PM10 et PM2.5 déclarées cancérogènes par l'OMS, jusqu'à plus de 5 fois le niveau maximum réglementaire et, de plus en pleine journée de canicule. C'est plus que de l'irresponsabilité, c'est la mise en danger de la vie d'autrui.

Réunion mensuelle du 25 septembre 2023

5. Décision sur notre participation à la JNQA 2023

La Journée Nationale de la Qualité de l'Air se déroule chaque année le 14 octobre. Le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires nous encourage tous à organiser des événements à cette occasion. Nous l'avons fait pendant plusieurs années mais l'édition 2022 a été un fiasco au niveau des moyens logistiques que nous avons demandés à l'organisateur (le Réseau National de Surveillance Aérobiologique) et qui avaient été « oubliés ». Nous avons donc décidé de ne plus participer à la JNQA dans ces conditions.

Pour l'édition 2023, nous nous sommes tournés vers la Ville de Lyon et le cabinet de Madame Céline de Laurens nous a répondu qu'il n'était pas au courant de l'organisation d'un tel événement de sa part. Nous l'avons relancé sans succès et nous avons alors sollicité la Mairie du 1^{er} et la Mairie du 4^{ème} le 21 septembre pour voir comment nous pourrions monter un événement ensemble. Nous attendons leur réponse. Si rien ne bouge d'ici à début octobre, nous ne participerons pas à cette JNQA.

De son côté, Atmo Auvergne Rhône-Alpes organise deux conférences à l'occasion du Salon Pollutec à Eurexpo les 11 et 12 octobre. Malheureusement pour nous, ce salon est un salon professionnel avec un billet d'entrée à 60 € TTC.

6. Réunion d'information et d'échanges à la MDA du 4ème

Pour rappel, lors de notre dernière assemblée générale, nous avons décidé d'organiser un événement afin de nous faire connaître beaucoup plus largement et échanger sur la situation de la pollution atmosphérique, sur ce qui s'est amélioré et ce qui s'est dégradé, sur les risques pour la santé et sur ce qu'il conviendrait de faire à tous les niveaux pour respirer de façon durable un air sain dans l'agglomération lyonnaise. Le projet avance lentement car nous attendons le retour de la Ville de Lyon sur sa proposition de coorganiser l'évènement comme nous l'a indiqué Céline de Laurens lors de notre rencontre du 6 juin à l'Hôtel de Ville.

Dans l'attente, Philippe Vindras, Président du Conseil de Quartier Croix-Rousse Centre, souhaite que nous participions à une réunion à l'échelon local le 18 octobre 2023 à l'intention du bureau de son CDQ. Ce sera à 20H00 à la MDA du 4^{ème} et nous pourrions disposer d'une heure pour présenter un état des lieux de la pollution de l'air et des risques encourus pour la santé des habitants, et pour échanger avec le public présent. Ce serait pour nous l'occasion de préparer la grande réunion publique que nous souhaitons avec une audience beaucoup plus large et de mieux percevoir les préoccupations et les attentes des habitants.

7. Informations diverses

La Métropole de Lyon a invité les garagistes à une réunion d'information détaillée sur la ZFE-m. Nous allons demander à Grégory Belous, garagiste et membre de notre association de venir nous présenter le point de vue du professionnel.

Réunion mensuelle du 25 septembre 2023

8. Prochaines réunions

Nos réunions mensuelles ont lieu le quatrième lundi du mois de 19H00 à 21H00 à la Maison des Associations-Robert Luc, 28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon. Notre convention avec la Mairie du 4^{ème} vient d'être renouvelée et nous serons maintenant en **salle 5** au 1^{er} étage.

Notre prochaine réunion se tiendra **le lundi 23 octobre 2023**. Nous prévoyons également une réunion de CA dans un autre lieu à mi-décembre car la MDA sera fermée le 4^{ème} lundi de décembre 2023.